



## A retenir

### CÉRÉALES A PAILLE

**Pucerons d'automne:** risque faible en semis précoce. Surveillez toutefois les parcelles semées en janvier.

**Cicadelles des céréales :** risque faible.

**Limaces :** risque fort. Toutes les parcelles sont à surveiller et plus particulièrement celles en précédent paille et colza.

**Oïdium, Septoriose, Rouille brune :** les stades de sensibilité ne sont pas atteints, pas de risque à ce jour.

**Rouille jaune :** La période de risque approche. Surveillance attentive des variétés sensibles.

**Helminthosporiose et rouille naine :** les stades de sensibilité ne sont pas atteints, pas de risque à ce jour.

### COLZA

**Charançons de la tige du colza :** Risque faible dans les parcelles protégées au cours de la semaine passée. Moyen dans les autres situations, notamment dans les parcelles qui ont un retard de montaison.

**Méligèthes :** Risque moyen dans l'ensemble du Sud-Ouest. Surveillez le nombre d'individus moyen par plante.

**Pucerons cendrés :** Risque moyen à fort dans les parcelles où la présence est avérée.

### POIS PROTEAGINEUX

**Sitone :** Risque actuellement moyen à fort.

### FEVEROLE D'HIVER

**Sitone :** Risque actuellement faible pouvant évoluer en fonction de l'activité du ravageur.

**Maladies Botrytis et Rouille :** Présences avérées sur les semis précoces (avant début novembre), dont couverts. Vigilance pour la suite.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :

Arterris, Arvalis Institut du  
Végétal, Chambres  
d'Agriculture de Hte-  
Garonne et du Tarn,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Qualisol,  
RAGT, Terres Inovia, Val  
de Gascogne, Vivadour,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

### Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

**3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

**5. Afin d'assurer la pollinisation,** de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

*Pour en savoir plus: téléchargez la plaquette "Les abeilles butinent" et la note nationale BSV.*

## CEREALES A PAILLE

### • Stades phénologiques et état des cultures

Les stades observés cette semaine sur notre réseau d'observation :

Date semis	Orge d'hiver	Blé tendre	Blé dur
Deuxième décade d'Octobre (10 au 21/10)	Fin tallage	Fin tallage (3 talles à épi 1cm)	Epi 1cm (fin tallage à 1 nœud)
Troisième décade d'Octobre (28 et 29/10)	Fin tallage	Fin tallage (3 talles à épi 1cm)	Fin tallage à épi 1 cm
Troisième décade de Novembre (21 et 22/11)	Mi à fin tallage		
Première décade de Décembre (06/12)	1 talle	Mi tallage	
Deuxième décade de décembre (19/12)	1 talle	3 feuilles	

Sur le réseau, il est possible d'observer toutes les diversités de stades à l'image de la diversité des dates de semis en parcelles agriculteurs. Les stades s'échelonnent ainsi de 3 feuilles pour les semis de mi-décembre (1 à 3 feuilles pour les parcelles agriculteurs semées début janvier) à 1 nœud en blé dur pour le stade le plus avancé pour un semis du 10 octobre.

Attention toutefois pour les blés durs en semis précoce, leur avance devra être nuancée, il semblerait en effet que malgré leur reprise végétative rapide ces derniers jours, ils soient toujours en fin tallage : le stade physiologique épi 1 cm n'est toujours pas atteint. A surveiller dans les semaines à venir.

### • Pucerons d'automne (*Rhopalosiphum padi*)

Les pucerons sont toujours visibles dans le réseau d'observations mais dans des quantités très faibles (1 à 2% des plantes colonisées) et principalement en semis d'octobre, les semis de décembre et janvier peuvent être concernés (situation abritées et versant sud). Les pucerons observés sont quasi-exclusivement des pucerons aptères limitant leur potentiel de propagation dans de nouvelles parcelles.

Les conditions météorologiques à venir sont favorables à la multiplication en parcelle : températures moyennes bien supérieures à 10°C, bon ensoleillement et peu de perturbations pluvieuses :

- Les parcelles déjà colonisées (semis d'octobre) et non protégées à ce jour sont toujours sujettes à la multiplication. Toutefois un traitement en végétation est maintenant inutile sur ces parcelles car les plantes sont potentiellement déjà contaminées par le virus et la fin de période de risque approche. A partir de ce jour, un traitement n'aura pas d'effet curatif possible sur les plantes déjà contaminées.

- Il convient de rester vigilant sur les parcelles semées fin décembre et en janvier si de nouveaux vols sont observés avec l'apparition probable de pucerons ailés. Surveiller jusqu'à fin tallage.

*Période de risque : du stade levée jusqu'à fin tallage (sortie hiver).*

*Seuil de nuisibilité : plus de 10% des plantes porteuses d'au moins un puceron (Rhopalosiphum padi) et/ou présence de pucerons aptères en limite de seuil de nuisibilité plus de 10 jours consécutifs.*

**Évaluation du risque :** le risque de multiplication est fort. Les pucerons sont peu présents notamment dans les semis tardifs. Les semis précoces vont bientôt sortir de la période à risque.

Les parcelles semées en janvier sont toujours à surveiller.

### • Cicadelles des céréales (*Psammottetix alienus*)

Les observations effectuées cette semaine montrent une activité réduite des cicadelles. Les conditions météorologiques à venir sont assez favorables à la colonisation de parcelles par les cicadelles : les températures moyennes prévues sont assez proches de 15°C. Toutefois les insectes ne sont présents que ponctuellement.

*Période de risque : du stade levée jusqu'à début tallage. Le stade coléoptile et chaque sortie de nouvelle feuille est une période critique.*

*Seuil de nuisibilité : Il n'existe pas de seuil précis établi mais l'expérience des régions régulièrement touchées montre qu'au-delà de 30 cicadelles hebdomadaires par piège, les dégâts ne sont pas négligeables.*

**Évaluation du risque :** Risque négligeable. Les parcelles atteignant 1 à 3 feuilles, situées en exposition Sud, sont à surveiller.

### • Limaces

Les conditions météorologiques actuelles (températures supérieures à 10°C, sol humide) sont toujours très favorables à leur activité.

Dans notre réseau, 2 sites sont toujours touchés en semis tardifs (secteur 81 et 32) avec 2 à 3% de plantes atteintes.

Les limaces sont en activité, elles sont très présentes dans toutes les situations. Une surveillance régulière des parcelles doit être poursuivie jusqu'au stade plein tallage.

*Période de risque : du stade levée jusqu'à fin tallage*

*Seuil de nuisibilité : au-delà de 5 à 6 limaces / m<sup>2</sup>, les dégâts causés peuvent avoir une incidence sur le peuplement.*

**Évaluation du risque :** Le risque est toujours fort. Les parcelles à surveiller sont celles en période à risque (entre levée et fin tallage) avec des précédents paille ou colza.

### • Oïdium

Tous les isorisques ont été notés cette semaine, deux présentent des traces d'oïdium sur orge sensible (sites 81). Seule cette espèce est impactée. 10% des plantes sont touchées. Aucun isorisque n'a atteint le stade de risque.

*Période de risque : A partir du stade « Epi 1 cm »*

*Seuil indicatif de risque : en fonction des sensibilités variétales :*

- variétés sensibles : plus de 20 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%,
- autres variétés : plus de 50 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%.

**Évaluation du risque** : les conditions douces à venir sont propices au développement de l'oïdium mais peu de situations présentes des symptômes aujourd'hui. Il n'y a pas de risque tant que les plantes ne sont pas en montaison.

### • Septoriose

Dans notre réseau, 35% des situations présentent de la septoriose sur les feuilles basses des blés tendres et des blés durs. Les sites concernés sont dans l'Aude, la Haute-Garonne et le Tarn. Les variétés sensibles et les dates de semis précoces (mi-octobre) sont les plus concernées, mais ces symptômes s'observent aussi ponctuellement sur des variétés plus tolérantes et les semis de fin octobre.

Les semis les plus précoces (réalisés en octobre) sont les plus touchés avec une fréquence allant de 10 à 100 % des pieds. Les semis plus tardifs de fin novembre sont moins atteints par la maladie (10% des plantes).

*Période de risque* : Entre 2 nœuds et Dernière feuille pointante des blés

*Seuil indicatif de risque* : si plus de 20 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés sensibles et si plus de 50 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés peu sensible.

**Évaluation du risque** : la période de risque n'est pas atteinte. L'inoculum est très présent en semis précoce et en développement en semis tardif. Les conditions climatiques à venir seront déterminantes : si elles sont pluvieuses en mars, l'inoculum montera des feuilles basses à celles intermédiaires.

### • Rouille brune

Cette semaine, quelques symptômes de rouille brune ont été observés sur blé tendre en variétés sensibles, pas de symptômes de rouille brune observés sur blé dur. Les symptômes observés sont en régression la sénescence des feuilles les plus anciennes.

L'inoculum de l'automne est toujours présent mais aucune expression n'est aujourd'hui observable.

*Période de risque* : A partir de 2 nœuds

*Seuil indicatif de risque* : Apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

**Évaluation du risque** : La période de risque n'est pas encore atteinte. Le climat courant montaison sera décisif quant à l'évolution de l'épidémie : l'inoculum est présent, la rouille brune pourra se développer rapidement.

### • Rouille jaune

Dans la région, ponctuellement et sur variétés sensibles, des foyers de rouille jaune ont été signalés. A surveiller notamment sur variétés sensibles.

*Période de risque* : A partir du stade Epi 1 cm

*Seuil indicatif de risque* : présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes)

**Évaluation du risque** : La période de risque approche, l'inoculum est présent ponctuellement. Surveillance attentive des variétés sensibles.

- **Helminthosporiose de l'orge**

Peu d'observations ont été réalisées sur cette maladie qui reste très discrète pour le moment.

*Période de risque : A partir de 2 nœuds*

*Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures*

**Évaluation du risque** : pas de risque dans l'immédiat.

- **Rouille naine de l'orge**

Quelques observations ont été faites sur variétés sensibles en semis très précoces. A surveiller notamment sur variétés sensibles.

*Période de risque : De 1 nœud à gonflement*

*Seuil indicatif de risque : Plus de 10% des feuilles supérieures atteintes*

**Évaluation du risque** : La période de risque n'est pas encore atteinte. Le climat courant montaison sera décisif quant à l'évolution de l'épidémie : l'inoculum est présent, la rouille naine pourra se développer rapidement.

## COLZA

### ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **16 observations**.

- **Stades phénologiques et état des cultures**

Les conditions météorologiques, particulièrement douces et sèches, sont favorables à une croissance rapide des colzas dans le Sud-Ouest. Toutefois, dans certaines situations, les plantes ont du mal à amorcer la montaison. Ces cas s'expliquent majoritairement par les causes suivantes : hydromorphie hivernale, manque d'azote et/ou forte pression larvaires (grosses altises ou charançons du bourgeon terminal).

On note les premières fleurs dans les parcelles où l'on a intégré en mélange une variété de type haute et très précoce à floraison (voir mémo techniques alternatives en fin de BSV).

Les stades se regroupent cette semaine, les parcelles du réseau sont comprises entre les stades D1 (BBCH50 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) et D2 (BBCH53 : inflorescence principale dégagée. Boutons accolés). Le stade D2 concerne près de 65% des parcelles du réseau.

*Rappel* : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

- **Charançon de la tige du colza**

Cette année, le vol du charançon de la tige du colza a démarré de façon intense et regroupée. Les conditions météorologiques lui ont été très favorables depuis début février.



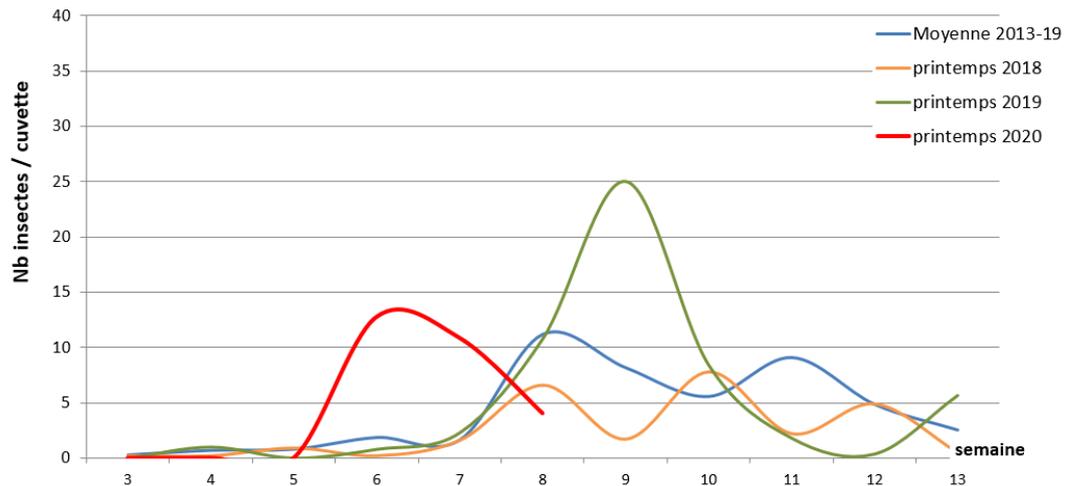
Dégât engendré par le charançon de la tige du colza - Photo Terres Inovia

**Cette semaine, on retrouve en moyenne 4 charançons de la tige du colza** dans les cuvettes (contre 11 individus en moyenne la semaine dernière). Il semblerait que les piégeages soient moins importants cette semaine. Une grande majorité des parcelles du réseau et hors réseau ont été protégées contre ce ravageur au cours du week-end du 08-09/02.

Attention toutefois, on retrouve également du charançon de la tige du chou, non nuisible pour le colza dans tous les départements où l'on voit du charançon de la tige du colza (**voir encadré ci-dessous pour éviter la confusion entre les deux charançons**).

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

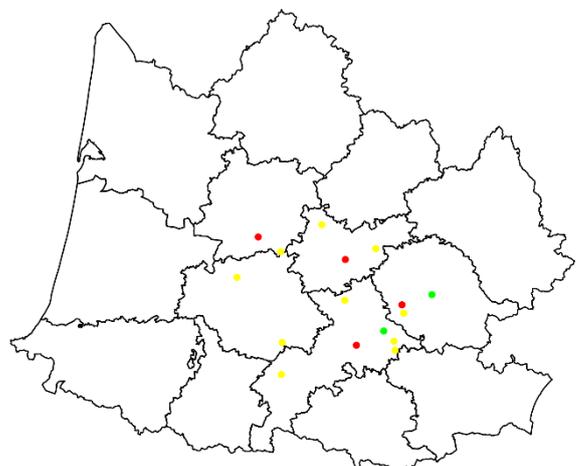
Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



**Période de risque :** Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

**Seuil indicatif de risque :** Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Parcelles observées du 2020-02-13 au 2020-02-18



Piège : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ● [1 - 5] ● [5 - 12]

#### Évaluation du risque :

**Risque faible dans les parcelles protégées. Moyen dans les autres situations, notamment dans les parcelles qui ont un retard de montaison.**

Le vol a débuté depuis deux semaines et le délai avant les premières pontes est atteint depuis une semaine. Les piégeages du ravageur sont toujours fréquents mais le nombre moyen dans les cuvettes est en baisse.

A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

**Charançon de la tige du chou**  
(*Ceutorrhynchus quadridens*)

**NON NUISIBLE**

**Extrémités des pattes rousses**

**Forte pilosité cendrée**



**Charançon de la tige du colza**  
(*Ceutorrhynchus napi* Gyll.)

**NUISIBLE**

**Extrémités des pattes noires**

**Pilosité courte, aspect brun**



• **Méligèthes**

Toutes les parcelles du réseau sont entrées dans la période de risque. Les conditions climatiques, inhabituellement douces, profitent à l'activité des méligèthes. De ce fait 15 des 16 parcelles déclarent la présence du ravageur cette semaine dans la cuvette. En moyenne, on retrouve moins d'un méligèthe par plante. Les départements qui sont concernés actuellement par la présence sur plantes sont : Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne. Le début de la floraison de la variété haute et très précoce devrait, si la pression n'est pas trop importante, limiter la nuisibilité sur les hampes florales en cours de montaison. La vigilance sur cet insecte est primordiale avant le début de la floraison de la variété d'intérêt.

**Période de risque :** du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

**Seuil indicatif de risque :** Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement <b>pas d'intervention justifiée</b> . Attendre le stade E pour évaluer le risque	<b>4 à 6 méligèthes</b> par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	<b>1 méligèthe</b> par plante	<b>2 à 3 méligèthes</b> par plante

(\*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans mélégèthe

### Évaluation du risque : Risque moyen dans l'ensemble du Sud-Ouest.

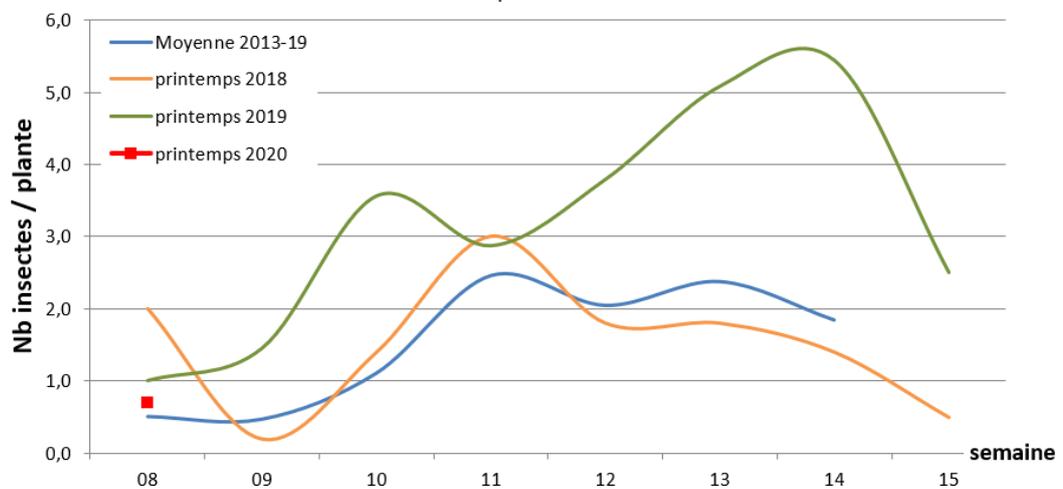
Les mélégèthes sont arrivés sur les parcelles mais n'ont globalement pas atteint les plantes qui sont pourtant déjà dans la période de risque. Cela pourrait évoluer dans la semaine qui vient. L'observation des plantes (nombre de mélégèthe moyen par plante) est indispensable jusqu'à début floraison.

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du mélégèthe (Mél)

Nb moyen de Mél/plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)



Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest-Occitanie



### Mémo Techniques alternatives Colza : Mélange variétal et mélégèthes

*L'association d'une variété de colza haute et très précoce à floraison en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt peut permettre de réduire le niveau d'infestation des mélégèthes sur la variété d'intérêt. Cela permet de rester en dessous des seuils d'intervention lorsque les infestations sont faibles ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes. Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les mélégèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes. Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire.*

#### • Pucerons cendrés

La présence de pucerons cendrés est toujours signalée sur le territoire mais dans une moindre mesure que la semaine dernière. Cette semaine, les parcelles du réseau qui notent le ravageur sont situées dans le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne. Toutefois, la vigilance est de mise sur l'ensemble des départements. La présence de pucerons cendrés est notée depuis le mois de novembre dans le Sud-Ouest. Une présence assez inhabituelle qui s'explique par la douceur de l'hiver.

**Période de risque :** de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuils indicatifs de risque :**

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m<sup>2</sup> sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

**Attention** : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons ( $\approx 10$ ) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

**Evaluation du risque : Risque moyen à fort dans les parcelles où la présence est avérée.**

Les conditions sont favorables aux colonies. Aux stades actuels des colzas, quelques colonies seulement dans la parcelle sont susceptibles d'entraîner une nuisibilité. Surveillez vos parcelles en commençant par les bordures.

## PROTEAGINEUX

### ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation de la Surveillance Biologique du Territoire concernant les protéagineux (féverole d'hiver, pois d'hiver et pois de printemps) est mis en œuvre pour la campagne 2020. Le réseau est en cours de construction, il se compose pour l'heure de 10 parcelles :

- 3 parcelles de féverole d'hiver : Gers (2) et Tarn
- 3 parcelles de pois d'hiver : Aude, Haute-Garonne, Gers
- 4 parcelles de pois de printemps : Aude, Haute-Garonne, Gers, Tarn

#### • Stades phénologiques et état des cultures

Le début de campagne 2020 pour les cultures protéagineuses est considérablement perturbé par la pluviométrie en novembre et décembre, qui a contraint au décalage des semis de nombreuses cultures d'hiver. Chez les producteurs, les semis ont donc majoritairement débuté après les céréales, au mieux fin décembre début janvier.

Dans les parcelles du réseau :

- les féveroles du réseau ont été implantées entre le 04 décembre et le 08 janvier et sont maintenant comprises entre les stades 1 à 4 feuilles (BBCH11 et BBCH14)
- les pois d'hiver du réseau ont été semés le 04 décembre et sont maintenant au stade 8 à 9 feuilles (BBCH18 et BBCH19)
- les pois de printemps du réseau ont été semés entre le 03 et le 08 janvier et sont maintenant entre les stades levées et 3 feuilles (BBCH13).

## POIS PROTEAGINEUX

#### • Sitones (*Sitona lineatus*)

L'identification du risque engendré par les sitones se fait à partir des dégâts d'adultes (encoches semi-circulaires sur le bord des feuilles). Rappelons que les dégâts d'adultes sont sans conséquence pour les pois et que la nuisibilité est engendrée par les larves qui se nourrissent des nodosités et contre lesquelles il n'y a pas d'intervention possible.

Pois d'hiver : toutes les parcelles sont dans la période de risque. Deux des trois parcelles présentent des dégâts de sitones. Ces deux parcelles sont situées dans la Haute-Garonne et l'Aude. Les dégâts semblent plus importants dans la parcelle de la Haute-Garonne.

Pois de printemps : toutes les parcelles sont dans la période de risque. Une des trois parcelles, dans la Haute-Garonne, est fortement concernée par le ravageur.

Les conditions climatiques, douces, favorise l'activité de celui-ci.

*Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH16) du pois de printemps et 10 feuilles (BBCH19) du pois d'hiver ; température maximale supérieur à 12°C.*

*Seuil indicatif de risque : 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.*

**Evaluation du risque : Risque actuellement moyen à fort.**

Attention, surveillez vos parcelles, les conditions climatiques sont propices au ravageur. De plus, l'ensemble des parcelles du réseau sont dans la période de risque.

## FEVEROLE D'HIVER

### • Sitones (*Sitona lineatus*)

Les deux parcelles de féveroles déclarent la présence de sitone à un niveau moyen (1 à 5 encoches par plante). Ces deux parcelles sont dans la période de risque.

*Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH16) ; température maximale supérieur à 12°C.*

*Seuil indicatif de risque : 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.*

**Evaluation du risque : Risque actuellement faible pouvant évoluer en fonction de l'activité du ravageur**

Attention, surveillez vos parcelles, les conditions climatiques sont propices à celui-ci.

### • Botrytis (*Botrytis fabae*) et Ascochyte (*Ascochyta fabae*)

Hors réseau, dans des parcelles semées précocement (avant début novembre), on retrouve dès aujourd'hui des attaques de botrytis. A ce jour, cela concerne le bas des feuilles. Cette présence, très tôt dans le cycle, aura des conséquences sur le rendement.

*Période de risque : de début à fin floraison.*

*Seuil indicatif de risque : apparition des premières tâches.*

**Botrytis et ascochyte de la féverole : difficiles de les différencier en début d'attaque !**



1 (photo Terres Inovia)



2 (Photo Terres Inovia)

**Botrytis** (1) en phase non agressive : nombreuses petites taches brun-chocolat dispersées sur la feuille, ( $\varnothing$  de 2-3 mm), évoluant en tâches arrondies, claires et entourées d'un halo foncé. **C'est la maladie que l'on retrouve majoritairement dans le Sud-ouest aujourd'hui.**

**Ascochytose** (2) : petites tâches diffuses de couleur cendrée, évoluant en lésions à pourtour noir et centre clair avec nombreuses pycnides (points noirs). Nécrose pouvant trouser la feuille.

Quand la maladie est plus installée, le botrytis se caractérise par de nombreuses petites taches brunes uniformes et dispersées sur la feuille. Les taches d'ascochytose présentent une plage blanche avec des pycnides au centre de la nécrose.

### • Rouille

Idem paragraphe botrytis, hors réseau des symptômes de rouille sont présents sur les parcelles semées précocement (avant début novembre).

**Période de risque** : de début floraison à fin floraison  
+ 15 jours.

**Seuil indicatif de risque** : dès l'apparition des premières pustules de rouille.



Rouille sur féverole *Uromyces fabae* (photo Terres Inovia).

## REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isorisques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseil privée, Epi Salvagnacois, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Pioneer, Qualisol, RAGT, Silos Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne.
- Pour la région Aquitaine : Alpad, Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées Atlantiques, Ets Sansan, Terres du Sud, Terres Inovia, Terre Vie, agriculteur observateur (Dordogne et Landes).

-**pour la filière protéagineux** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par Arterris, les Chambres d'Agriculture du Gers et du Tarn, Terres Inovia.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.